



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E70143

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2026

ÉDITÉ LE 30/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1985

Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 24/12/1999

Capital : 144 826

Raison sociale : SOCIETE D'EQUIPEMENT DE CHAUFFAGE ET DE PLOMBERIE

Sigle : S.E.C.P.  
3 RUE PIERRE SEMARD  
69520 GRIGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LYON 332012954 R.C.S Lyon

Siret : 332 012 954 00043

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 80 01393

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62528455

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 62528455

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Téléphone : 04 37 20 00 62

Fax : 04 37 20 00 63

Portable : 06 26 41 84 13

Site Internet : www.secp.fr

E-mail : courrier@secp.fr

Responsabilité légale :

GUIDANI CHRISTIAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 39

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	11/04/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	11/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	17/12/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	11/04/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	17/12/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/12/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.